



La Compagnie d'Arc de Quincy-Voisins  
Organise  
**LE CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE  
DE TIR BEURSAULT 2017**



Dans les différents Jeux d'Arc de Seine-et-Marne - Qualificatif pour le championnat de France.  
Concours fermé, réservé aux archers de Seine-et-Marne.

**Le samedi 25 et dimanche 26 mars 2017**

Pas d'échauffement possible, seulement 2 haltes d'essai.

### CATEGORIES

- Arc classique : BF - BH - MF - MH à 30 mètres  
CF - CH - JF - JH - SF - SH - VF - VH - SVF - SVH à 50 mètres
- Arc à poulies : CF - CH - JF - JH - SF - SH - VF - VH - SVF - SVH à 50 mètres
- Arc droit : F - H à 50 mètres
- Equipes : Classique, Poulies et Jeunes (B et M) – Pour chacune les 3 meilleurs scores seront pris en compte.

### INSCRIPTIONS

**7€** pour les Adultes – **6€** pour les Jeunes (Benjamins à Juniors)

Par courrier, accompagnées du règlement à l'ordre de « Compagnie d'Arc de Quincy-Voisins »

**A renvoyer impérativement avant le 20 mars 2017** à l'attention de

M. MOERKERKE Jan  
31 rue de la Grande Ile - Appt 234  
77100 MEAUX  
Tél. : 06 63 22 48 36

Réservations possibles par email, suivi du règlement par courrier dans les 72 heures : [jan.moerkerke77@gmail.com](mailto:jan.moerkerke77@gmail.com)

### DEPART

**Samedi 25 mars à 14h00 – Dimanche 26 mars à 9h00 et 13h30**

Les lieux de tir vous seront communiqués par mail, adressé à chaque Compagnie / Club. Vous pourrez également les retrouver sur le site de la compagnie : <http://ciearcqy.sportsregions.fr> et sur le site du Comité Départemental 77 : [www.archersdu77.fr](http://www.archersdu77.fr).

Les résultats seront disponibles sur le site de la compagnie organisatrice ainsi que sur le site du Comité Départemental 77.

**Attention pour prendre part au tir, seront obligatoires :**

- La présentation de l'attestation de licence 2017 (papier ou dématérialisée) ou CNI.
- La tenue de Compagnie / Club pendant les tirs et lors de la remise des récompenses (le port du jean blanc est autorisé).

### RECOMPENSES

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Elles auront lieu le dimanche 26 mars vers 18h à la Salle Polyvalente, 3 avenue de la République à Quincy-Voisins

Les récompenses non retirées par les archers ou un représentant lors de la remise des prix resteront acquises au Comité Départemental 77.

**Pensez au covoiturage pour vos déplacements**



Association sportive affiliée à la FFTA sous le n°2677028



